

Enbridge Income Fund
Rapport de gestion
Trimestre et période de neuf mois terminés le 30 septembre 2006

Le présent rapport de gestion, daté du 30 octobre 2006, présente une revue des résultats d'exploitation ainsi que de la situation de trésorerie et des sources de financement d'Enbridge Income Fund (le « fonds ») pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2006. Il faut lire le rapport de gestion à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du fonds au 30 septembre 2006 et pour le trimestre et la période de neuf mois terminés à cette date ainsi qu'à la lumière des états financiers vérifiés et du rapport de gestion faisant partie du rapport annuel du fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. À moins d'indication contraire, toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens et les données financières visant Alliance Canada tiennent compte de la quote-part du fonds. Pour un complément d'information sur le fonds, le lecteur est prié de consulter le site www.sedar.com, où se trouve aussi la notice annuelle du fonds.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
Alliance Canada	15,2	13,8	45,8	40,9
Réseau de la Saskatchewan	3,2	3,4	23,2	8,9
Activités non sectorielles	(12,6)	(12,2)	(36,9)	(37,1)
Bénéfice	5,8	5,0	32,1	12,7

Le bénéfice pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006 s'est chiffré à 32,1 M\$, soit une augmentation de 19,4 M\$ comparativement à la même période en 2005. La hausse provient surtout de la réduction des taux d'imposition futurs pratiquement en vigueur durant le deuxième trimestre. Les soldes d'impôts sur les bénéfices futurs du fonds sont surtout attribuables aux écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs acquis par le fonds depuis sa création. Les écarts temporaires se résorbent au fur et à mesure que les actifs ou les passifs sont amortis. Le taux servant au calcul des impôts sur les bénéfices futurs est le taux en vigueur au moment de la résorption anticipée des écarts temporaires. La réduction des taux d'imposition futurs entraîne la réévaluation des soldes d'impôts sur les bénéfices futurs, ce qui donne lieu à des économies d'impôts sur les bénéfices futurs du fonds. Les taux d'imposition futurs s'appliquant au réseau de la Saskatchewan ont été réduits de quelque 7 %, ce qui a donné lieu à des économies d'impôts de 14,0 M\$. La réduction des taux d'imposition des bénéfices futurs d'Alliance Canada a été d'environ 5 %, ce qui a donné lieu à des économies d'impôts de 2,7 M\$.

La hausse du bénéfice de 0,8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006 est principalement attribuable à Alliance Canada, dont la déduction au titre des impôts sur les bénéfices a été supérieure en raison des reports prospectifs de perte utilisés au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La réduction du rendement des capitaux propres attribuable à l'amortissement du portefeuille de placement a en partie annulé cette progression.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements figurant dans le présent document constituent des énoncés prospectifs. Les verbes « prévoir », « s'attendre à », « projeter », « croire », « estimer » et autres expressions et termes du genre visent à faire ressortir les énoncés à caractère prospectif. Bien que le fonds soit d'avis que ces énoncés reposent sur des renseignements et des hypothèses qui sont à jour, raisonnables et exhaustifs, ces énoncés sont nécessairement assujettis à divers risques et incertitudes quant au rendement d'exploitation, aux paramètres de la réglementation, à la conjoncture économique et au prix des produits de base. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces risques et incertitudes, il convient de consulter les documents déposés par le fonds auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Bien que le fonds formule ces énoncés prospectifs de bonne foi, si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes devaient se concrétiser ou si les hypothèses sous-jacentes devaient se révéler inexactes, les résultats réels pourraient différer considérablement des prévisions. Sauf dans la mesure requise en vertu des lois et règlements sur les valeurs mobilières qui s'appliquent, le fonds n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

OBJECTIF ET STRATÉGIE COMMERCIALE DU FONDS

Le fonds est une fiducie à capital variable non constituée en personne morale créée par une convention de fiducie en vertu des lois de l'Alberta. Le fonds est entré en exploitation le 30 juin 2003. Il est géré par Enbridge Management Services Inc. (« EMSI »), filiale en propriété exclusive d'Enbridge Inc. Le fonds détient le réseau de la Saskatchewan, une participation de 50 % dans Alliance Pipeline Limited Partnership (« Alliance Canada ») et une participation de 50 % dans NRGreen Power Limited Partnership (« NRGreen ») ainsi qu'une participation dans trois projets d'énergie éolienne dans l'Ouest canadien.

Les objectifs du fonds sont d'assurer des distributions stables et durables de la trésorerie distribuable et d'augmenter, de façon raisonnable, le montant des distributions par part de fiducie. Afin d'atteindre ces objectifs, EMSI a recours à une stratégie commerciale à l'égard du fonds qui est axée sur la maximisation de l'efficacité et de la rentabilité des participations pipelinaires ainsi que sur la recherche de possibilités d'expansion et de croissance interne et d'acquisition d'infrastructures énergétiques et d'autres entreprises apparentées.

RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR

ALLIANCE CANADA

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	terminés les 30 septembre	2005	terminées les 30 septembre	2005
	2006		2006	
Produits tirés du transport	48,3	51,2	149,8	152,0
Exploitation et entretien	(5,7)	(8,5)	(23,9)	(24,0)
Impôts sur le capital	(0,2)	(0,3)	(0,7)	(1,0)
Amortissement	(15,3)	(15,6)	(46,0)	(46,4)
Autres produits et charges	0,2	0,1	0,7	0,5
Intérêts débiteurs	(12,0)	(12,5)	(36,7)	(38,2)
Impôts sur les bénéfices exigibles et futurs	(0,1)	(0,6)	2,6	(2,0)
Bénéfice	15,2	13,8	45,8	40,9

Le bénéfice de 45,8 M\$ inscrit par Alliance Canada pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006 est de 4,9 M\$ supérieur à celui de la même période de l'exercice précédent. La progression du bénéfice s'explique avant tout par la réduction des taux d'imposition futurs, ce qui a donné lieu à des économies d'impôts de 2,7 M\$. Les impôts sur les bénéfices futurs d'Alliance Canada sont le résultat des écarts temporaires entre la valeur comptable des contrats de transport, compris dans les actifs incorporels, et de la dette à long terme et leur valeur fiscale. Le reste de l'augmentation du bénéfice provient du recouvrement d'impôts théoriques dans les droits pour la période de neuf mois complète de 2006 et de l'élimination de l'impôt des grandes sociétés dans la mesure où il n'est pas recouvré dans les droits de l'exercice précédent. La réduction du rendement des capitaux propres par suite de l'amortissement du portefeuille de placement et la réduction de l'économie d'impôts théoriques attribuable aux changements aux taux d'imposition pratiquement en vigueur durant le deuxième trimestre ont en partie annulé ces changements. Le bénéfice du trimestre terminé le 30 septembre 2006 rend compte des mêmes facteurs que les résultats de la période de neuf mois visée, à l'exception de l'ajustement de 2,7 M\$ au titre des impôts sur les bénéfices futurs constaté au deuxième trimestre.

Le bénéfice reflète le taux de rendement sur les capitaux propres imputé aux comptes du portefeuille de placement ainsi qu'une charge au titre des impôts sur les bénéfices, de l'impôt des grandes sociétés et des impôts sur le capital provinciaux à l'égard des activités réglementées. Le taux servant à calculer le rendement des capitaux propres ne devrait pas changer; le bénéfice annuel, cependant, diminuera au fur et à mesure que le portefeuille de placement sera amorti.

Les produits tirés du transport pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006 sont inférieurs à ceux de la même période de l'exercice précédent en raison de la baisse des frais de financement attribuable aux remboursements semestriels de la dette et au rendement inférieur des capitaux propres découlant de l'amortissement du portefeuille de placement. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006, les produits du transport ont diminué par suite du remboursement d'impôts fonciers de 3,3 M\$ relativement à l'évaluation foncière de 2001 en Alberta. Le remboursement a donné lieu à l'imputation d'un crédit aux frais d'exploitation et d'entretien et d'un débit correspondant aux produits d'exploitation. Cette opération a plus qu'annulé l'accroissement des frais d'exploitation et d'entretien durant la période visée. Les frais d'exploitation et d'entretien se sont accrus en raison de la progression des coûts liés aux ressources humaines, aux impôts fonciers de l'exercice courant et à l'entretien des compresseurs.

Les contrats de service de transport d'Alliance Canada sont conçus de façon à produire des droits suffisants pour recouvrer les coûts engagés prudemment pour la prestation des services, y compris les frais d'exploitation et d'entretien, l'amortissement, les impôts sur les bénéfices, l'impôt des grandes sociétés, les impôts sur le capital provinciaux, les coûts associés aux emprunts ainsi que le rendement permis des capitaux propres, soit 11,3 % après impôts, en fonction d'un ratio d'endettement réputé de 70/30.

RÉSEAU DE LA SASKATCHEWAN

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
Produits tirés du transport	12,5	12,1	36,4	33,3
Exploitation et entretien	(6,0)	(5,5)	(17,2)	(14,9)
Impôts sur le capital	-	(0,2)	(0,3)	(0,5)
Amortissement	(3,9)	(3,8)	(11,9)	(11,4)
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(0,2)	(0,1)	(0,4)	(0,3)
Autres produits et charges	(0,1)	-	(0,1)	-
Impôts sur les bénéfices exigibles et futurs	0,9	0,9	16,7	2,7
Bénéfice	3,2	3,4	23,2	8,9

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, le bénéfice du réseau de la Saskatchewan s'est établi à 23,2 M\$, soit 14,3 M\$ de plus que pour la même période en 2005. Cette progression s'explique principalement par la réduction des taux futurs d'imposition pratiquement en vigueur durant le trimestre, ce qui a fait augmenter le bénéfice de 14,0 M\$. Les impôts sur les bénéfices futurs du réseau de la Saskatchewan sont le résultat des écarts temporaires entre la valeur comptable des immobilisations corporelles et leur valeur fiscale. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006, le bénéfice est comparable à celui de la même période de l'exercice précédent.

Les ententes de tarification pour le réseau de collecte de la Saskatchewan et le réseau de Westspur sont conçues pour fournir des tarifs suffisants pour recouvrer les frais d'exploitation, l'amortissement, les intérêts débiteurs réputés et les impôts sur les bénéfices réputés ainsi que pour assurer une provision pour frais d'administration et un rendement de la base tarifaire. Le taux servant au calcul du rendement des capitaux propres ne devrait pas changer. Cependant, la base tarifaire servant à calculer le rendement des capitaux propres variera en fonction de l'amortissement ainsi que des nouvelles dépenses en immobilisations à des fins d'entretien et à des fins d'amélioration. Le bénéfice du réseau de Weyburn et de celui de Virden rend compte des droits moins les coûts engagés.

ACTIVITÉS NON SECTORIELLES

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
Gestion et administration	(1,4)	(0,7)	(3,5)	(2,6)
Intérêts débiteurs	(2,7)	(2,7)	(8,0)	(8,3)
Distributions sur les parts privilégiées d'ECT	(8,7)	(8,7)	(26,2)	(26,0)
Autres	0,2	(0,1)	0,8	(0,2)
Total des coûts	(12,6)	(12,2)	(36,9)	(37,1)

Les coûts liés aux activités non sectorielles se sont élevés à 36,9 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, soit un montant comparable à celui de la même période de l'exercice précédent. Il importe toutefois de souligner quelques facteurs compensateurs. Le poste « Autres » comprend l'économie d'impôts pour la période visée découlant des pertes fiscales attribuables aux déductions de l'intérêt sur les emprunts intersociétés. Ces pertes seront reportées rétrospectivement pour compenser les impôts payés en 2005. Les frais de

gestion et d'administration se sont accrus surtout en raison de la charge de 0,5 M\$ inscrite au titre de la TPS au troisième trimestre puisqu'il a été déterminé que le fonds n'est pas admissible à certains crédits de taxe sur les intrants. De plus, les coûts liés aux activités non sectorielles ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent en raison de la hausse de 1 % des distributions aux porteurs de parts à partir de janvier 2006, ce qui a fait augmenter les primes ainsi que les distributions sur les parts privilégiées d'Enbridge Commercial Trust (« ECT »).

NRGREEN

NRGreen met en œuvre un projet non assujéti à la réglementation qui prévoit la construction d'un réseau de récupération de chaleur résiduelle et de production d'électricité. L'électricité sera produite en mettant en valeur la chaleur résiduelle générée par la turbine à gaz d'Alliance Canada à la station de compression de Kerrobert et en la convertissant en électricité. L'électricité ainsi produite par la centrale de 5,0 mégawatts de Kerrobert sera achetée par Saskatchewan Power Corporation aux termes d'un contrat d'achat d'électricité (« CAE ») de 10 ans qui entrera en vigueur au moment de la mise en service de la centrale. NRGreen peut fournir deux avis de renouvellement successifs, chacun prolongeant la durée du CAE de 5 ans. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, le fonds a consacré 3,4 M\$ au projet, ce qui représente sa part de 50 %. La part de 50 % revenant au fonds du coût total du projet est évaluée à environ 8,5 M\$. La construction devrait être achevée durant le quatrième trimestre de 2006.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2006, le fonds disposait d'une facilité de crédit inutilisée de 96,0 M\$ pour ses besoins en matière de trésorerie. Cette facilité, qui s'ajoute aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, devrait suffire à répondre aux besoins prévus du fonds en matière de trésorerie et de sources de financement. Les besoins en trésorerie prévus comprennent les distributions en espèces mensuelles aux porteurs de parts, y compris les porteurs de parts ordinaires et subordonnés du fonds ainsi qu'aux porteurs de parts privilégiées d'ECT. Les besoins prévus en matière de sources de financement comprennent les dépenses en immobilisations à des fins d'entretien et à des fins d'amélioration inscrites au budget, tel qu'il est décrit dans le rapport annuel 2005 du fonds.

Au 30 septembre 2006, la trésorerie du fonds, soit 31,5 M\$ comprenait une tranche de 22,4 M\$ détenue en fiducie par Alliance Canada, conformément aux ententes de financement conclues par cette dernière.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 73,0 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, soit un recul de 6,0 M\$ comparativement à la même période de l'exercice précédent. La baisse contre l'exercice précédent provient avant tout de l'accroissement des produits tirés du transport reportés d'Alliance Canada puisque l'amortissement recouvré par le truchement des droits en trésorerie durant la période visée est inférieur à l'amortissement aux fins comptables.

Activités d'investissement

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 12,2 M\$, soit 4,1 M\$ de plus que pour la même période de l'exercice précédent en raison de la construction de l'installation de Kerrobert par NRGreen. Les dépenses en immobilisations à des fins d'entretien engagées par Alliance

Canada et le réseau de la Saskatchewan sont financées au moyen des fonds provenant de l'exploitation et d'emprunts, tandis que les dépenses en immobilisations importantes engagées à des fins d'amélioration seraient financées au moyen de l'émission de titres d'emprunt et de titres de participation. Les dépenses en immobilisations de NRGreen sont financées au moyen de la facilité de crédit à des fins générales.

Activités de financement

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, les activités de financement avaient principalement trait aux distributions mensuelles aux porteurs de parts ordinaires et de parts subordonnées, aux modifications des facilités de crédit et aux remboursements semestriels de la dette d'Alliance Canada.

Le 28 juin 2006, Alliance Canada a signé une nouvelle facilité de crédit de 200,0 M\$ qui comprend une disposition permettant de porter le crédit à 300,0 M\$, au besoin. L'intérêt est calculé en fonction des taux des acceptations bancaires, majoré des marges qui s'appliquent. La durée initiale de la facilité est de cinq ans, mais cette dernière peut être renouvelée pour une période de un an à chaque date anniversaire de sa ratification. Cette facilité remplace la facilité de 190,0 M\$ qui est arrivée à échéance durant le trimestre terminé le 30 juin 2006.

Le 30 juin 2006, le fonds a modifié la facilité de crédit de trois ans en vigueur pour la porter de 70,0 M\$ à 105,0 M\$ et pour réduire la marge applicable sur les avances sous forme d'acceptations bancaires.

Les flux de trésorerie du trimestre terminé le 30 septembre 2006 rendent compte de facteurs semblables à ceux décrits relativement aux résultats de la période de neuf mois visée.

La situation financière du fonds n'a pas changé de façon notable depuis le 31 décembre 2005.

FAITS NOUVEAUX

Acquisition de participations dans des coentreprises d'énergie éolienne

Le 1^{er} octobre 2006, le fonds s'est porté acquéreur des participations d'Enbridge Inc. (« Enbridge ») dans trois projets éoliens, y compris une participation de 50 % dans le projet de SunBridge à Gull Lake, en Saskatchewan, et une participation de 33,3 % dans chacun des projets de Magrath et de Chin Chute dans le sud de l'Alberta en contrepartie d'environ 42 M\$, plus les ajustements du prix d'achat après la clôture de l'opération. L'acquisition a initialement été financée à même la facilité de crédit en place.

Les trois projets éoliens auront collectivement une capacité de production de 71 mégawatts (« MW ») d'électricité. Les projets de SunBridge, de Magrath et de Chin Chute contribuent respectivement pour 11 MW, 30 MW et 30 MW et se composent de 17 éoliennes à SunBridge et de 20 éoliennes à Magrath et à Chin Chute. L'aménagement des installations de Chin Chute s'est terminé récemment et la mise en exploitation commerciale des installations aura lieu durant le quatrième trimestre de 2006.

Enbridge est une partie apparentée au fonds en raison de sa participation de 41,9 % dans le fonds et des parts privilégiées d'ECT du fonds qu'elle détient. L'opération a été constatée à la juste valeur et approuvée par les fiduciaires indépendants du fonds, qui ont reçu l'appui de conseillers financiers, juridiques et techniques indépendants.

Parallèlement à l'opération d'achat, le fonds a conclu un contrat avec Enbridge aux termes duquel Enbridge convient d'acheter tous les crédits de pollution disponibles découlant de la participation du fonds dans les projets de Chin Chute et de Magrath sur une période initiale de 20 ans prenant fin le 1^{er} octobre 2026 à un prix fixe de 5 \$ la tonne, en fonction d'un taux négocié de conversion des mégawatts produits en tonnes d'émissions réduites, majoré des impôts et taxes qui s'appliquent.

De plus, parallèlement à l'opération d'achat, étant donné qu'il n'est pas certain que l'Encouragement à la production d'énergie éolienne (« EPÉÉ ») du gouvernement fédéral ou qu'un autre programme d'encouragement semblable le remplaçant sera remis en vigueur, Enbridge a convenu de verser au fonds 10 \$ par MWh d'électricité produite par la participation du fonds dans Chin Chute pour une période prenant fin dans 10 ans ou à la date de remise en vigueur de l'EPÉÉ ou d'un programme d'encouragement semblable le remplaçant, si cette dernière est antérieure.

Changements à la haute direction

Le 1^{er} septembre 2006, Jim Schultz a été nommé président d'EMSI, administrateur du fonds et gérant d'ECT. M. Schultz occupe également le poste de vice-président principal, Nouveaux projets pour Enbridge Inc. et, avant d'assumer ses nouvelles fonctions pour le compte du fonds, M. Schultz était président d'Enbridge Gas Distribution. Il succède à M. Stephen J. Wuori, qui demeure fiduciaire d'Enbridge Commercial Trust. Dans un même temps, John Whelen a été nommé vice-président, Expansion des affaires et directeur des finances d'EMSI pour succéder à Leigh Cruess. M. Whelen occupe également le poste de vice-président principal, Expansion de l'entreprise, pour le compte d'Enbridge. Avant le 1^{er} septembre, M. Whelen était vice-président et trésorier d'Enbridge.

PERSPECTIVES

Alliance Canada et le réseau de la Saskatchewan continueront de concentrer leurs efforts sur la gestion des actifs et de l'infrastructure de leurs réseaux tout en améliorant leurs procédés et méthodes d'exploitation dans le but de maximiser la capacité de transport disponible et le caractère concurrentiel de leurs droits respectifs.

En outre, le prix soutenu des marchandises a permis au fonds de financer de nouvelles occasions d'investissement rentable à même ses ressources financières. Les débits futurs à trois points principaux des réseaux de Weyburn et de Westspur, au sein du réseau de la Saskatchewan, devraient être supérieurs la capacité actuelle. Par conséquent, le 1^{er} mai 2006, le conseil d'administration a approuvé un ajout de capacité dont le coût est évalué à environ 17,4 M\$. Il devrait permettre de rehausser le débit cumulatif des deux réseaux d'environ 83 000 barils par jour et entrer en service d'ici la fin de 2007.

Durant le premier trimestre de 2006, Alliance Canada a augmenté de 3,7 M\$ le montant des dépenses en immobilisations à des fins d'amélioration inscrit au budget de 2006, ce qui représente la part de 50 % du fonds. Ce montant sera affecté à des projets d'optimisation qui devraient accroître l'efficacité énergétique, hausser les disponibilités énergétiques et prolonger la durée de vie des composantes. Les projets comprennent la rénovation des quatre turbines à gaz d'ici la fin du premier trimestre de 2007, ce qui permettra de prolonger la période entre les travaux d'entretien périodiques et de réduire la consommation de combustible.

Le 5 octobre 2006, Alliance Canada a annoncé un appel de soumissions pour un projet d'expansion en Colombie-Britannique qui permettra de rehausser, pour les expéditeurs actuels,

la capacité de réception depuis le nord-est de la Colombie-Britannique. L'appel de soumissions a pris fin le 26 octobre 2006.

Le 23 août 2006, NRGreen a annoncé la signature de CAE avec Saskatchewan Power Corporation pour l'électricité produite à la suite de la construction de trois centrales de récupération de chaleur résiduelle d'une puissance de 5,1 MW aux stations de compression d'Alliance Canada à Alameda, à Estlin et à Loreburn. L'aménagement de ces installations devrait être terminé vers la fin de 2007 ou au début de 2008, et la mise en exploitation commerciale est prévue dès le deuxième trimestre de 2008.

Le fonds estime être en mesure d'assurer une croissance intrinsèque prévisible de ses flux de trésorerie liés aux actifs de façon à procurer des hausses modestes, mais régulières, de ses distributions. Compte tenu de l'exploitation actuelle, le fonds estime qu'environ 80 % de la trésorerie devant être distribuée en 2006 seront inclus dans les revenus des porteurs de parts à des fins fiscales.

TRÉSORERIE DISPONIBLE À DES FINS DE DISTRIBUTION¹				
<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	35,4	37,4	73,0	79,0
Ajouter (soustraire) :				
Distributions sur les parts privilégiées d'ECT	8,7	8,7	26,2	26,0
Fonds non répartis d'Alliance Canada	(13,5)	(11,2)	(31,4)	(31,2)
Fonds non répartis de NRGreen	-	-	(4,0)	-
Dépenses en immobilisations à des fins d'entretien du réseau de la Saskatchewan	(0,4)	(0,2)	(0,8)	(0,6)
Variation des actifs et passifs d'exploitation durant la période	(12,3)	(14,8)	(5,0)	(13,7)
Trésorerie disponible à des fins de distribution	17,9	19,9	58,0	59,5
La trésorerie disponible à des fins de distribution est constituée de ce qui suit :				
Distributions d'Alliance Canada	16,1	17,9	51,1	55,6
Impôts sur le capital d'Alliance Canada	(0,2)	(0,3)	(0,7)	(0,1)
Impôts des grandes sociétés d'Alliance Canada	-	(0,6)	-	(1,9)
Bénéfice d'exploitation du réseau de la Saskatchewan avant l'amortissement et la désactualisation	6,4	6,4	18,8	17,9
Dépenses en immobilisations à des fins d'entretien du réseau de la Saskatchewan	(0,4)	(0,2)	(0,8)	(0,6)
Impôts des grandes sociétés du réseau de la Saskatchewan	-	(0,1)	-	(0,2)
Frais de gestion et d'administration du fonds	(1,4)	(0,7)	(3,5)	(2,6)
Autres produits du fonds	-	0,1	-	0,1
Intérêts débiteurs du fonds	(2,5)	(2,4)	(7,2)	(7,3)
Impôts sur les bénéficiaires exigibles du fonds	(0,1)	(0,2)	0,3	(9,5)
Trésorerie disponible à des fins de distribution	17,9	19,9	58,0	59,5
Distributions en espèces déclarées	16,7	16,6	50,1	49,6

¹ La trésorerie disponible à des fins de distribution n'est pas une mesure uniformisée aux termes des principes comptables généralement reconnus du Canada; par conséquent, elle peut ne pas être comparable à d'autres mesures ainsi dénommées utilisées par d'autres émetteurs.

Le montant de trésorerie disponible à des fins de distribution établi ci-dessus représente la trésorerie disponible pour financer les distributions sur les parts ordinaires, sur les parts subordonnées et sur les parts privilégiées d'ECT, de même que pour rembourser la dette et constituer des provisions. Le fonds juge cette mesure importante pour les porteurs de parts, puisque son objectif est de leur procurer une trésorerie distribuable stable et soutenue.

Les fonds non répartis d'Alliance Canada correspondent aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'Alliance Canada qui n'ont pas été distribués au fonds. Bien que les flux de trésorerie provenant de l'exploitation soient consolidés proportionnellement et inclus dans les résultats du fonds, ils ne sont pas distribuables par le fonds tant qu'ils n'ont pas été reçus d'Alliance Canada. La trésorerie disponible à des fins de distribution provenant d'Alliance Canada est réduite pour tenir compte des provisions au titre du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des autres liquidités nécessaires au financement du fonds de roulement ou des autres besoins d'Alliance Canada. Les fonds non répartis d'Alliance Canada sont compris dans le poste « Fonds non répartis d'Alliance Canada », exception faite des fonds requis pour financer le fonds de roulement, qui sont inscrits au poste « Variation des actifs et passifs d'exploitation durant la période ». Les distributions provenant d'Alliance Canada, qui sont assujetties à l'approbation du conseil d'administration du commandité d'Alliance Canada, sont payées trimestriellement, au cours du mois suivant la clôture d'un trimestre.

Pour le premier trimestre de 2006, Alliance Canada a remis au fonds 4,0 M\$, soit le placement de 50 % revenant au fonds dans le cadre du projet de production de chaleur résiduelle de Kerrobert. À la suite de la vente du projet à la valeur comptable, Alliance Canada a remis ces fonds à NRGreen. Le poste « Fonds conservés par NRGreen » rend compte du montant remis par Alliance Canada et affecté aux dépenses liées au projet de production de chaleur résiduelle de Kerrobert.

Les dépenses en immobilisations à des fins d'entretien du réseau de la Saskatchewan sont déterminées en fonction des besoins en capitaux nécessaires au maintien de fonctions de service des biens existants et comprennent le remplacement des composantes et du matériel du réseau qui sont parvenus à la limite d'usure, qui sont désuets ou dont la durée de vie utile est terminée.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006, les distributions en espèces déclarées d'un montant de 16,7 M\$ (16,6 M\$ en 2005) représentent 93,3 % (83,4 % en 2005) de la trésorerie disponible à des fins de distribution, tandis que pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, les distributions en espèces déclarées de 50,1 M\$ (49,6 M\$ en 2005) représentent 86,4 % (83,4 % en 2005) de la trésorerie disponible à des fins de distribution. Le fonds a pour politique de distribuer en moyenne environ 95 % de la trésorerie disponible à des fins de distribution sur une période de cinq ans.

Le fonds effectue des distributions en espèces mensuellement aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les distributions sont payables le 15^e jour du mois suivant la déclaration de la distribution ou vers cette date. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, le fonds a déclaré des distributions en espèces de 0,0765916 \$ par part ordinaire (0,0758333 \$ en 2005). Des distributions en espèces d'un même montant par part ont également été déclarées sur les parts subordonnées et sur les parts privilégiées d'ECT.

Le conseil de fiducie approuve périodiquement des distributions en fonction des flux de trésorerie requis pour respecter la politique de distribution du fonds. L'examen annuel régulier du taux des distributions a lieu durant le quatrième trimestre pour mieux correspondre aux cycles budgétaires et aux cycles de présentation de l'information du fonds.

Le 18 septembre 2006, le fonds a déclaré une distribution en espèces mensuelle de 0,0765916 \$ par part ordinaire payable aux porteurs de parts inscrits le 29 septembre 2006. Des distributions en espèces de 0,0765916 \$ par part ont également été déclarées à la même date sur les parts subordonnées et sur les parts privilégiées d'ECT. Ces distributions ont été versées le 13 octobre 2006.

Le 18 octobre 2006, le fonds a déclaré une distribution en espèces mensuelle de 0,0765916 \$ par part ordinaire payable aux porteurs de parts inscrits le 31 octobre 2006. Des distributions en espèces de 0,0765916 \$ par part ont également été déclarées à la même date sur les parts subordonnées et sur les parts privilégiées d'ECT. Ces distributions sont payables le 15 novembre 2006.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES¹

*(en millions de dollars canadiens,
sauf les montants par part)*

	2006				2005			2004
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits tirés du transport	60,8	63,5	61,9	63,7	63,3	61,7	60,3	59,9
Bénéfice	5,8	21,0	5,3	2,5	5,0	3,7	4,0	2,4
Bénéfice par part (de base et dilué)	0,17	0,61	0,15	0,07	0,15	0,10	0,12	0,07
Distributions en espèces déclarées ¹	16,7	16,7	16,7	16,5	16,6	16,5	16,5	16,2

¹ Distributions en espèces déclarées sur les parts ordinaires, sur les parts subordonnées et sur les parts privilégiées d'ECT.

Les principaux éléments ayant influé sur les données financières trimestrielles s'établissent comme suit :

- Le bénéfice du deuxième trimestre de 2006 rend compte d'économies d'impôts sur les bénéfices futurs de 16,7 M\$ en raison des réductions des taux d'imposition futurs pratiquement en vigueur durant le trimestre visé.
- Les produits d'exploitation et le bénéfice trimestriels en 2005 et en 2006 ont été supérieurs à ceux des trimestres antérieurs. Cette hausse est principalement attribuable au recouvrement dans les droits d'Alliance Canada d'une charge d'impôts sur les bénéfices.
- Des majorations de 6 % et de 1 % des distributions sur les parts ordinaires et subordonnées du fonds et sur les parts privilégiées d'ECT ont été approuvées par le conseil d'administration, en vigueur au moment du paiement des distributions aux porteurs de parts inscrits respectivement le 30 novembre 2004 et le 31 janvier 2006.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Données sur les parts en circulation

Nombre de parts en circulation

Parts ordinaires	20 125 000
Parts subordonnées	14 500 000
Parts privilégiées d'ECT	38 023 750

Les données sur les parts en circulation sont présentées au 30 octobre 2006.

ACTIVITÉS NON SECTORIELLES

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	terminés les 30 septembre	2005	terminés les 30 septembre	2005
	2006		2006	
Volume de débit quotidien				
Alliance Canada (en millions de pieds cubes par jour)	1 513,0	1 556,0	1 595,0	1 600,0
Réseau de la Saskatchewan ¹ (en milliers de barils par jour)				
Réseau de Westspur	155,5	154,6	154,4	147,2
Réseau de collecte de la Saskatchewan	103,1	102,7	103,1	102,7
Réseau de Weyburn	39,1	35,9	38,1	34,1
Réseau de Virden	18,4	20,1	20,8	20,5
Produits tirés du transport	60,8	63,3	186,2	185,3
Bénéfice	5,8	5,0	32,1	12,7
Par part de fiducie (en dollars par part)	0,17	0,15	0,93	0,37
Trésorerie disponible à des fins de distribution	17,9	19,9	58,0	59,5
Distributions en espèces déclarées	16,7	16,6	50,1	49,6
Distributions en espèces déclarées par part (en dollars par part)				
Parts ordinaires	0,2298	0,2275	0,6893	0,6825
Parts subordonnées	0,2298	0,2275	0,6893	0,6825
Parts privilégiées d'ECT	0,2298	0,2275	0,6893	0,6825
Total du passif à long terme			1 450,4	1 495,3
Total de l'actif			1 820,6	1 872,3
Parts privilégiées d'ECT (nombre de parts)			38 023 750	38 023 750
Parts ordinaires (nombre de parts)			20 125 000	20 125 000
Parts subordonnées (nombre de parts)			14 500 000	14 500 000
Total des parts			34 625 000	34 625 000

¹ Les totaux ne sont présentés, étant donné qu'un même volume peut être transporté par plus d'un pipeline du réseau de la Saskatchewan.

ENBRIDGE INCOME FUND
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

<i>(non vérifiés; en millions de dollars, sauf les montants par part)</i>	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005	2006	2005
Produits tirés du transport	60,8	63,3	186,2	185,3
Charges				
Exploitation et entretien	11,7	14,0	41,1	38,9
Gestion et administration	1,4	0,7	3,5	2,6
Impôts sur le capital	0,2	0,5	1,0	1,5
Amortissement	19,2	19,4	57,9	57,8
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	0,2	0,1	0,4	0,3
	32,7	34,7	103,9	101,1
Bénéfice d'exploitation	28,1	28,6	82,3	84,2
Autres produits et charges	0,1	0,2	0,6	0,6
Intérêts débiteurs et amortissement des charges de financement reportées	(14,7)	(15,2)	(44,7)	(46,5)
Distributions sur les parts privilégiées d'ECT	(8,7)	(8,7)	(26,2)	(26,0)
	4,8	4,9	12,0	12,3
Économie (charge) d'impôts				
Exigibles	(0,1)	(0,9)	0,3	(2,6)
Futurs	1,1	1,0	19,8	3,0
	1,0	0,1	20,1	0,4
Bénéfice	5,8	5,0	32,1	12,7
Bénéfice par part de fiducie				
De base et dilué	0,17	0,15	0,93	0,37

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

ENBRIDGE INCOME FUND
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(non vérifiés, en millions de dollars)</i>	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2006	2005
Capitaux propres au début de la période	294,1	310,4
Bénéfice	32,1	12,7
Distributions aux porteurs de parts	(23,9)	(23,6)
Capitaux propres à la fin de la période	302,3	299,5

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

ENBRIDGE INCOME FUND
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(non vérifiés, en millions de dollars)</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	terminés les 30 septembre	2005	terminées les 30 septembre	2005
	2006		2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice	5,8	5,0	32,1	12,7
Charges (crédits) hors trésorerie				
Amortissement	19,2	19,4	57,9	57,8
Amortissement des charges de financement reportées	0,3	0,5	1,3	1,6
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	0,2	0,1	0,4	0,3
Amortissement de l'augmentation de la juste valeur de la dette	(1,3)	(1,4)	(3,9)	(4,1)
Impôts sur les bénéfices futurs	(1,1)	(1,0)	(19,8)	(3,0)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation				
Variation des comptes débiteurs et autres créances	(1,2)	(0,1)	5,7	(3,0)
Variation des comptes créditeurs et charges à payer	15,9	16,5	8,8	14,4
Variation des montants reportés et autres actifs	(2,4)	(1,6)	(9,5)	2,3
	35,4	37,4	73,0	79,0
Activités d'investissement				
Nouvelles immobilisations corporelles	(9,4)	(6,0)	(12,7)	(8,8)
Variation du montant à payer au titre de la construction	1,3	1,0	0,5	0,7
	(8,1)	(5,0)	(12,2)	(8,1)
Activités de financement				
Variation nette de la facilité de crédit à long terme	(4,0)	(7,0)	(2,0)	(12,0)
Variation nette de la facilité de crédit sans droit de recours	0,4	3,8	–	4,2
Remboursement de la dette à long terme sans droit de recours	–	–	(14,5)	(20,6)
Distributions sur les parts ordinaires et subordonnées	(8,0)	(7,8)	(23,9)	(23,6)
Frais de financement	–	–	–	(0,2)
	(11,6)	(11,0)	(40,4)	(52,2)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents	15,7	21,4	20,4	18,7
Trésorerie et équivalents au début de la période	15,8	12,1	11,1	14,8
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	31,5	33,5	31,5	33,5
Trésorerie et équivalents			9,1	1,6
Trésorerie et équivalents en fiducie			22,4	31,9
			31,5	33,5

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

ENBRIDGE INCOME FUND
BILANS CONSOLIDÉS

<i>(non vérifiés, en millions de dollars)</i>	30 septembre 2006	31 décembre 2005
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	31,5	11,1
Comptes débiteurs et autres	27,6	33,3
	59,1	44,4
Immobilisations corporelles	1 305,9	1 347,2
Actifs incorporels	99,2	103,1
Écart d'acquisition	308,1	308,1
Montants reportés et autres actifs	48,3	40,1
	1 820,6	1 842,9
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	38,7	29,5
Distributions à payer	2,7	2,6
Partie à court terme de la dette à long terme sans droit de recours	26,5	27,9
	67,9	60,0
Dette à long terme	199,0	201,0
Dette à long terme sans droit de recours	794,3	811,3
Parts privilégiées d'ECT	380,2	380,2
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	7,5	7,1
Impôts sur les bénéfices futurs	69,4	89,2
	1 518,3	1 548,8
Capitaux propres		
Parts de fiducie	333,4	333,4
Bénéfice cumulatif	68,4	36,3
Distributions cumulatives	(99,5)	(75,6)
	302,3	294,1
	1 820,6	1 842,9

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

ENBRIDGE INCOME FUND

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS

Les états financiers consolidés non vérifiés joints aux présentes ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus, et il faut les lire parallèlement aux états financiers consolidés et aux notes y afférentes inclus dans le rapport annuel 2005 d'Enbridge Income Fund (le « fonds »). Les présents états financiers intermédiaires suivent les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont été utilisées pour le rapport annuel 2005.

1. INFORMATIONS SECTORIELLES

Trimestre terminé le 30 septembre 2006

<i>(en millions de dollars)</i>	Alliance Canada	Réseau de la Saskatchewan	Activités non sectorielles	Chiffres consolidés
Produits tirés du transport	48,3	12,5	–	60,8
Exploitation et entretien	(5,7)	(6,0)	–	(11,7)
Gestion et administration	–	–	(1,4)	(1,4)
Impôts sur le capital	(0,2)	–	–	(0,2)
Amortissement	(15,3)	(3,9)	–	(19,2)
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	–	(0,2)	–	(0,2)
Bénéfice (perte) d'exploitation	27,1	2,4	(1,4)	28,1
Autres produits et charges	0,2	(0,1)	–	0,1
Intérêts débiteurs et amortissement des frais de financement reportés	(12,0)	–	(2,7)	(14,7)
Distributions sur les parts privilégiées d'ECT	–	–	(8,7)	(8,7)
Impôts exigibles	–	–	(0,1)	(0,1)
Impôts sur les bénéfices futurs	(0,1)	0,9	0,3	1,1
Bénéfice	15,2	3,2	(12,6)	5,8

Trimestre terminé le 30 septembre 2005

<i>(en millions de dollars)</i>	Alliance Canada	Réseau de la Saskatchewan	Activités non sectorielles	Chiffres consolidés
Produits tirés du transport	51,2	12,1	–	63,3
Exploitation et entretien	(8,5)	(5,5)	–	(14,0)
Gestion et administration	–	–	(0,7)	(0,7)
Impôts sur le capital	(0,3)	(0,2)	–	(0,5)
Amortissement	(15,6)	(3,8)	–	(19,4)
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	–	(0,1)	–	(0,1)
Bénéfice (perte) d'exploitation	26,8	2,5	(0,7)	28,6
Autres produits et charges	0,1	–	0,1	0,2
Intérêts débiteurs et amortissement des frais de financement reportés	(12,5)	–	(2,7)	(15,2)
Distributions sur les parts privilégiées d'ECT	–	–	(8,7)	(8,7)
Impôts exigibles	(0,6)	(0,1)	(0,2)	(0,9)
Impôts sur les bénéfices futurs	–	1,0	–	1,0
Bénéfice	13,8	3,4	(12,2)	5,0

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006

<i>(en millions de dollars)</i>	Alliance Canada	Réseau de la Saskatchewan	Activités non sectorielles	Chiffres consolidés
Produits tirés du transport	149,8	36,4	–	186,2
Exploitation et entretien	(23,9)	(17,2)	–	(41,1)
Gestion et administration	–	–	(3,5)	(3,5)
Impôts sur le capital	(0,7)	(0,3)	–	(1,0)
Amortissement	(46,0)	(11,9)	–	(57,9)
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	–	(0,4)	–	(0,4)
Bénéfice (perte) d'exploitation	79,2	6,6	(3,5)	82,3
Autres produits et charges	0,7	(0,1)	–	0,6
Intérêts débiteurs et amortissement des frais de financement reportés	(36,7)	–	(8,0)	(44,7)
Distributions sur les parts privilégiées d'ECT	–	–	(26,2)	(26,2)
Impôts exigibles	–	–	0,3	0,3
Impôts sur les bénéfices futurs	2,6	16,7	0,5	19,8
Bénéfice	45,8	23,2	(36,9)	32,1

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005

<i>(en millions de dollars)</i>	Alliance Canada	Réseau de la Saskatchewan	Activités non sectorielles	Chiffres consolidés
Produits tirés du transport	152,0	33,3	–	185,3
Exploitation et entretien	(24,0)	(14,9)	–	(38,9)
Gestion et administration	–	–	(2,6)	(2,6)
Impôts sur le capital	(1,0)	(0,5)	–	(1,5)
Amortissement	(46,4)	(11,4)	–	(57,8)
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	–	(0,3)	–	(0,3)
Bénéfice (perte) d'exploitation	80,6	6,2	(2,6)	84,2
Autres produits et charges	0,5	–	0,1	0,6
Intérêts débiteurs et amortissement des frais de financement reportés	(38,2)	–	(8,3)	(46,5)
Distributions sur les parts privilégiées d'ECT	–	–	(26,0)	(26,0)
Impôts exigibles	(1,9)	(0,2)	(0,5)	(2,6)
Impôts sur les bénéfices futurs	(0,1)	2,9	0,2	3,0
Bénéfice	40,9	8,9	(37,1)	12,7

2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Acquisition d'énergie éolienne

Le 1^{er} octobre 2006, le fonds s'est porté acquéreur des participations d'Enbridge Inc. (« Enbridge ») dans trois projets éoliens, y compris une participation de 50 % dans le projet de SunBridge à Gull Lake, en Saskatchewan, et une participation de 33,3 % dans chacun des projets de Magrath et de Chin Chute dans le sud de l'Alberta en contrepartie d'environ 42 M\$, plus les ajustements du fonds de roulement postérieurement à la clôture de l'opération. L'acquisition a initialement été financée à même la facilité de crédit en place.

Enbridge est une partie apparentée au fonds en raison de sa participation de 41,9 % dans le fonds et des parts privilégiées d'ECT du fonds qu'elle détient. L'opération a été constatée à la juste valeur et approuvée par les fiduciaires indépendants du fonds, qui ont reçu l'appui de conseillers financiers, juridiques et techniques indépendants.

Parallèlement à l'opération d'achat, le fonds a conclu un contrat avec Enbridge aux termes duquel Enbridge convient d'acheter tous les crédits de pollution disponibles découlant de la participation du fonds dans les projets de Chin Chute et de Magrath pour une période initiale de 20 ans prenant fin le 1^{er} octobre 2026 à un prix fixe de 5\$ la tonne, en fonction d'un taux négocié de conversion des mégawatts produits en tonnes d'émissions réduites, majoré des impôts et taxes qui s'appliquent.

De plus, parallèlement à l'opération d'achat, étant donné qu'il n'est pas certain que l'Encouragement à la production d'énergie éolienne (« EPÉÉ ») du gouvernement fédéral ou qu'un autre programme d'encouragement semblable le remplaçant sera remis en vigueur, Enbridge a convenu de verser au fonds 10 \$ par MWh d'électricité produite par la participation du fonds dans Chin Chute pour une période prenant fin dans 10 ans ou à la date de remise en vigueur de l'EPÉÉ ou d'un programme d'encouragement semblable le remplaçant, si cette dernière est antérieure.

Distribution faite par le fonds

Le 13 octobre 2006, le fonds a versé une distribution en espèces mensuelle de 0,0765916 \$ par part de fiducie ordinaire. Une distribution en espèces de 0,0765916 \$ par part a également été versée à la même date sur les parts de fiducie subordonnées et sur les parts privilégiées d'ECT.

Le 18 octobre 2006, le fonds a déclaré une distribution en espèces mensuelle de 0,0765916 \$ par part de fiducie ordinaire payable le 15 novembre 2006 aux porteurs de parts inscrits le 31 octobre 2006. Des distributions en espèces de 0,0765916 \$ par part ont également été déclarées à la même date sur les parts de fiducie subordonnées et les parts privilégiées d'ECT.

Distribution d'Alliance Canada

Alliance Canada a déclaré une distribution de 15,6 M\$, représentant la participation de 50 % du fonds, que le fonds a reçue le 27 octobre 2006.